



ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
Bretagne - Ile-et-Vilaine - Rennes - Le Rheu - Combourg
Formation Scolaire - Apprentissage - Formation Continue
Agroécologie - Agriculture - Paysage - Eau
Enseignement Général - Technologique
Agriculture Biologique - Environnement - Ecojardin

LA FORMATION CONTINUE

Qui peut entrer en formation continue ?

La formation continue est accessible à toutes les personnes ayant quitté le système scolaire depuis au moins 1 an.

Comment faire pour s'inscrire à une formation ?

Pour vous inscrire, contactez-nous, nous vous enverrons un dossier de pré-inscription à compléter.

- Si vous êtes intéressé par une formation longue nous vous inviterons à une journée d'informations/recrutement, nous en organisons au minimum 2 par mois dans chaque centre de formation.
- Si vous êtes intéressé par une formation courte, nous vous contacterons pour vous conseiller.

Quelles sont les conditions d'accès aux statuts de la formation continue ?

Les conditions d'accès aux statuts de la formation continue sont :

- Être âgé de plus de 18 ans
- Avoir quitté la formation initiale depuis plus d'un an
- Justifier d'une année d'activité professionnelle
- Observer un délai d'interruption de deux années entre deux formations financées par le Conseil Régional.

Selon la nature du diplôme que vous souhaitez préparer, des conditions supplémentaires peuvent être demandées.

Comment financer ma formation ?

Le financement des formations varie en fonction de la durée de la formation (voir document « Financements »).

Pour plus d'informations sur les financements, contactez-nous, des conseillers sont à votre disposition pour vous aider.

Est-il possible d'être hébergé pendant ma formation ?

Oui, les centres de formation continue Théodore Monod proposent, au Rheu comme à Combourg, un service d'hébergement et de restauration.

Comment trouver un emploi après ma formation ?

Dans chacune de nos formations longues, un module TRE (technique de recherche d'emploi) est organisé et animé par un formateur spécialisé.

Des offres d'emplois et des offres foncières agricoles sont mises à disposition dans les centres et diffusées aux anciennes stagiaires. Les centres de ressources des CFPPA de Combourg et Le Rheu sont abonnés au magazine Tribune Verte (Petites annonces de l'APECITA, Agence pour l'emploi en agriculture).

Vous pouvez également vous abonner au blog "Bio emploi Terres nouvelles" qui diffuse des offres d'emploi et de foncier en AB.